

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Bilan de la section de SAINTE BLAIZINE - Année 2021

Séance du 23 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois février, à dix-neuf heures et dix minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Hauteville-Lompnes sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-sept février deux mille vingt-deux.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 25

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-Hélène PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 3

Olivier BROCHET pouvoir à Madame Corinne BOYER

Gaëlle FORAY pouvoir à Monsieur Humbert CRETIER

Maria GUILLERMET pouvoir à Monsieur Le Maire

Membres absents excusés, sans pouvoir : Sonia ZANI

25 présents, 3 pouvoirs, soit 28 votants.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de décider de l'utilisation du produit de la section de SAINTE BLAIZINE pour l'exercice 2022. Il communique le bilan financier de la section pour l'exercice 2021 ci-dessous :

RECETTES

- Location de terrains (Christian LATOUR)	270,00 €
- Location de terrains (Clément BERLIET 2021)	273,63 €
- Vente de bois	0,00 €
TOTAL des recettes	543,63 €

DEPENSES

- 5 % des ventes de bois au CCAS	0,00 €
- Cotisation CVO	0,00 €
- Frais de garderie	0,00 €
- Contribution à l'hectare	18,00 €
- TOTAL des dépenses	18,00 €

Bilan 2021 : 543,63 € - 18,00 € = 525,63 €

Compte tenu du solde positif de l'exercice 2020 soit 2 694,00 €, le solde de l'exercice 2021 s'arrête à un excédent de 3 219,63 €.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le bilan financier de la section pour l'exercice 2021 ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20220223-DE-2022-030-DE
Date de télétransmission : 04/03/2022
Date de réception préfecture : 04/03/2022

Le Maire, Philippe EMIN

